



VENTE DE PLATS A EMPORTER

« Samedi 3 octobre 2020 »

L'Amicale Laïque a pris la décision d'annuler sa fête du mois de juillet pour participer à la limitation de la propagation du covid19. Afin de compenser cette perte importante de revenus et pour continuer à financer nos activités, nous vous proposons une vente de plats à emporter préparés par la Cuisine de Jac Jac.

Rougail saucisses et éclair au choix chocolat, vanille ou café

Les plats conditionnés en barquettes individuelles seront à retirer le **samedi 3 octobre entre 16H et 18H à la criée de Kérity**. Un **kir sera offert** à chaque souscripteur.

Le bon de commande est à **retourner au plus tard le lundi 28 septembre 2020** accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Amicale Laïque de Penmarc'h, à déposer dans la boîte aux lettres du siège de l'association, 89 place Jules Ferry à St Guénolé ou à remettre à un responsable d'activité.

BON DE COMMANDE

Repas à emporter le « Samedi 3 octobre 2020 »

NOM : _____ **Prénom :** _____

N° de téléphone : _____ **Mail** _____

	Nombre		Total
Rougail saucisses		x 11 €	€
Eclair Chocolat			
Eclair Vanille			
Eclair Café			